



**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

1. Pouvoir adjudicateur

CAP SCIENCES
Hangar 20 - Quai de Bacalan - 33300 Bordeaux
Tél. 05 56 01 07 07 contact@cap-sciences.net

2. Procédure de passation

La présente consultation ouverte (MAPA) est lancée selon les règles de procédure internes de Cap Sciences, conformément à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 et du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 relatif aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des marchés publics ;

3. Objet de la consultation

La fabrication de dispositifs spéciaux de l'exposition bilingue intitulée provisoirement « Luminopolis » : construction structurelle et multimédia (dispositifs spéciaux, impression graphisme, éclairage, multimédias et assemblage, pose et maintenance). Le cahier des charges techniques joint à la consultation détaille précisément l'étendu de la prestation et des fournitures à prévoir.

4. Délai d'exécution

Les éléments commandés devront être prêts le 17 Mars 2017, pour travail dans les locaux de Cap Sciences afin de procéder à leur intégration dans les mobiliers appartenant à Cap Sciences à compter du 27 Mars 2017.

5. Justificatifs à produire

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé
(*imprimés DC1 et DC2 disponibles sur le site [minefi](http://minefi.fr)*)
- Références client
- Dossier technique permettant une présentation synthétique du candidat (organisation interne, moyens humains et matériels)
- Attestation sur l'honneur datée et signée du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31 décembre de l'année N-1
- Attestation sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il ne fait l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner énumérées à

l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005

- Extrait Kbis ou équivalent,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile et/ou Décennale.

Dès qu'ils en sont informés par lettre, les co-contractants seront tenus de produire, avant toute notification de marchés et dans un délai de 2 semaines, les certificats et attestations relatifs à la régularité de leur situation fiscale et sociale mentionnés à l'article 18 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés seront entièrement rédigés en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

6. Critères de jugement

Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés et signés seront éliminés.

Les offres seront jugées en fonction et dans l'ordre des critères pondérés suivants :

- Prix ; pondération : 30%
- Valeur technique (notamment la capacité de l'entreprise par rapport aux travaux projetés) appréciée au vu du contenu des éléments du mémoire technique justificatif ; pondération : 70%

7. Date limite de réception des offres : 8 Février 2017, 23h59

8. Adresse où les offres doivent être transmises, de préférence par voie électronique:

s.courtat@cap-sciences.net

Cap Sciences
Sophie COURTAT
Hangar 20 - Quai de Bacalan
33300 Bordeaux

9. Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. Renseignements d'ordre administratif et technique

Catherine GILARDINI, Administratrice
Téléphone : 05 56 01 69 60
c.gilardini@cap-sciences.net

Sophie COURTAT
Téléphone : 06 37 80 63 81
s.courtat@cap-sciences.net

11. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux – Place de la République – 33 000 BORDEAUX – Téléphone : 05 47 33 90 00. Les candidats, dont la candidature et/ou l'offre n'ont pas été retenues, ont un délai de 2 (deux) mois à compter de la notification de ce rejet pour introduire un recours auprès du greffe du tribunal.

NB : Les contrats conclus par CAP SCIENCES, personne morale de droit privé, et son cocontractant sont des contrats de droit privé dont le contentieux est soumis aux juridictions judiciaires. Le respect des règles issues de l'ordonnance du 6 juin 2005 pour la passation de ces marchés ne permet pas de les qualifier de contrats publics.

Seuls les cas dans lesquels ces contrats comporteraient des clauses exorbitantes du droit commun (ex : possibilité pour CAP SCIENCES de résilier le contrat, de diriger, surveiller ou contrôler son exécution) ou seraient relatifs à l'organisation et à l'exécution d'un service public pourraient relever de la compétence du juge administratif.

12. Autres organes de publication

Site cap-sciences.net rubrique « Fournisseurs : avis d'appel à concurrence ».